



**Mot du président**  
M. Jean Yergeau

## Proches aidantEs : le début de quelque chose

La Table est préoccupée par la situation des proches aidantes<sup>1</sup> (PA). Elle a d'abord réalisé un portrait de la réalité et des besoins des proches aidantes de la région et fait un inventaire des ressources disponibles. L'étude a confirmé que les PA assument bénévolement la plus grande part des services aux personnes souffrant de déficience physique et cognitive, y dédient une bonne partie de leur existence aux dépens de leur santé, de leur autonomie (de mouvement, financière, etc.) et qu'elles sont insuffisamment soutenues. Les services sont déficients, parfois inadéquats et les aidantes souffrent souvent d'épuisement.

Plusieurs actions sont à mettre en place d'urgence, comme la création d'un lieu d'échange et de soutien de proximité répondant à leur besoin de communiquer, de se confier, de se sentir soutenu, de s'outiller et de tisser un réseau social. Ce lieu de rencontres permettra non seulement aux personnes aidantes de briser leur isolement, mais également d'échanger des expériences vécues et de précieuses informations. Les aidantes le réclament.

Cette forme d'entraide et de soutien passe, dans la majorité des régions du Québec, par une association de PA, un regroupement, un centre, un club... En Mauricie, il y a présentement trois associations de PA qui sont financées par l'Agence de santé et des services sociaux dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), mais il n'en existe aucune au Centre-du-Québec. La Table a décidé d'en favoriser, d'en soutenir l'émergence.

Nos rencontres avec des PA nous ont amené à écarter, du moins pour le moment, l'hypothèse d'un groupe régional. Il serait difficile à former et les PA disent n'avoir ni le temps ni l'énergie pour coordonner des actions qui couvriraient l'ensemble du territoire. Ajoutons la nécessaire proximité des services ainsi que la souhaitable convivialité du groupe et la solution régionale est disqualifiée. Nous nous sommes donc tournés vers les MRC, territoires plus restreints mais suffisants pour des services viables, d'autant plus que nous pouvons y compter sur la collaboration de nos 5 Tables aînés.

La création de ces groupes de PA ne va pas de soi. Les aidantes priorisent l'aidéE. Surchargées, incapables d'en assumer plus, elles souhaitent pourtant la création de ces groupes. À Nicolet, il y a quelques années, une tentative n'a pas survécu...

Suite à la page 4

<sup>1</sup> Les personnes aidantes étant majoritairement de sexe féminin (dans notre étude, 86 % contre 14 % d'hommes), dans ce texte, le féminin inclura le masculin.



## Un printemps qui s'annonce fort occupé à la Table régionale !



**Mot de la coordonatrice**  
Mme Hélène Gervais

On aurait pu croire qu'après la journée du 6 avril, il y aurait une certaine accalmie, mais il n'en est rien ! Les dossiers continuent de défiler à une vitesse folle, l'Assemblée générale annuelle arrive à grands pas, il faut élaborer le prochain plan d'action triennal, restructurer le travail à l'interne et j'en passe... De quoi nous tenir fort occupés d'ici les vacances estivales !

Parmi ces dossiers, il y en a un qui retient particulièrement votre attention depuis quelques mois : le Carrefour de soutien pour les proches aidantEs. Comme vous le savez, nous aurons notre Carrefour pour le Centre-du-Québec, mais il y a encore beaucoup de travail à faire avant que ce dernier soit opérationnel. Je vous fais donc un résumé des derniers développements dans ce dossier.

D'abord, le 22 mars dernier, la Table régionale a invité les acteurs de la région qui interviennent auprès des proches aidantEs à une rencontre d'information. Celle-ci avait un double objectif : présenter les actions entreprises par la Table régionale et échanger avec les partenaires du milieu au sujet du Carrefour et de son processus d'implantation. 31 personnes provenant de divers organismes concernés par les proches aidantEs ont participé à cette rencontre. Madame Sylvie Grenier, de l'Appui aux proches aidantEs, était également présente.

Cette réunion a permis de faire le point et de voir les différentes étapes à franchir pour mettre en place le Carrefour : conseil d'administration provisoire, portrait, lettre d'intention à déposer au conseil d'administration de l'Appui, embauche, planification stratégique, etc.

Les gens présents ont, entre autres, discuté de la composition du conseil d'administration (CA) du Carrefour. En échangeant sur les ressources existantes au Centre-du-Québec et en regard de ce qui se fait dans les autres régions, une proposition a été présentée. Cette proposition faisait état de la présence des secteurs suivants au sein du CA : les entreprises d'économie sociale en aide domestique; les Centres d'action bénévole; les Centres de santé et de services sociaux; la Table régionale de concertation des aînéEs du Centre-du-Québec; les ressources Alzheimer; 2 ou 3 proches aidants (provenant d'associations de proches aidantEs); l'Agence de santé et de services sociaux; la Conférence régionale des élus ainsi que L'Appui aux proches aidants en tant que membre observateur. Ces différents secteurs seraient donc invités à nommer leur représentante au sein du conseil d'administration.



## Suite du Mot de la coordonatrice



La composition du CA n'est pas définitive et sera rediscutée lors d'une rencontre qui se tiendra le 8 juin à 13 h 30. Entre-temps, les travaux se poursuivent et, avec l'approbation des personnes présentes le 22 mars, la Table régionale a accepté le mandat de réaliser le portrait faisant état des services et des ressources qui interviennent auprès des proches aidantEs. Ce portrait devrait être réalisé au cours des prochains mois.

Depuis le début dans ce dossier, la Table régionale assume un leadership et souhaite que la mise en place du Carrefour se fasse de concert avec les organismes du milieu. Il faut être clair et surtout réaliste, ce n'est assurément pas avant 2012 que les proches aidantEs pourront appeler au Carrefour pour y recevoir de l'information et être dirigées vers les ressources du milieu! Le Carrefour constitue un bel outil, mais il ne pourra pas à lui seul répondre aux besoins des proches aidantEs.

### **Le premier bébé de la Table régionale!**

Vous savez sûrement que notre collègue Karine Lesage, agente de concertation à la Table régionale, attend la venue de la cigogne pour le mois de juillet. Elle nous quittera à la mi-mai pour un congé maternité d'un an. Je voudrais profiter de l'occasion pour lui souhaiter, au nom de l'équipe et du conseil d'administration, une bonne fin de grossesse et plein de bonheur avec son petit « Philou » et sa famille.

Solidairement,

Hélène Gervais



## Suite du Mot du président



Nos consultations nous ont amené aux ingrédients nécessaires suivants pour que vive un tel groupe : une équipe formée de PA et d'ex-PA (bonne compréhension des besoins, plus grande disponibilité) convaincue et prête à s'impliquer, des moyens techniques minimaux (téléphone, petit local, ordinateur), une personne pour assurer les suivis, l'organisation d'activités, des liens réguliers et chaleureux entre les membres et de l'argent pour financer cela.

Depuis septembre, la Table a diffusé les résultats de l'étude sur les besoins des proches aidants et des actions ont été initiées par la suite. Dans la MRC de Bécancour, la Table régionale, avec l'appui de PA et de la Table locale aînéEs, a réalisé des rencontres de soutien. À Drummondville, la Table aînéEs Drummond a décidé de mettre sur pied elle-même une association de PA. Elle en constituera le comité provisoire jusqu'à son incorporation. Un budget obtenu par la ministre Marguerite Blais et par le CSSS Drummond permettra d'animer le milieu en ce sens. Pour l'instant, la Table Drummond travaille à l'embauche d'une personne à temps partiel qui aura le mandat de créer des outils, d'aider les PA à se reconnaître et de créer un « club » auquel elles pourront s'identifier et se référer. Le local est trouvé, l'offre d'emploi circule déjà et la personne-ressource devrait entrer en fonction prochainement. La Table aînéEs de la MRC d'Arthabaska veut aussi initier un projet et la Table régionale recherche du financement pour en assurer le démarrage. Dans la MRC de Nicolet-Yamaska, nous présenterons les résultats de notre étude dans des associations et organismes (AFÉAS, etc.) où nous sommes susceptibles de rencontrer des PA. Certaines activités pourraient également être développées dans la MRC de L'Érable.

Donc, plusieurs commencements, des espoirs... Pour nous, soutenir les PA passent nécessairement par les PA elles-mêmes, par le biais entre autres, d'un lieu d'entraide et de discussion qui leur est réservé (regroupement, association). Les PA investiront ces groupes naissants, s'y engageront et, à terme, en assumeront le fonctionnement et la direction. La Table régionale soutiendra autant qu'elle le pourra les projets qui émergent. Nous souhaitons que les partenaires du milieu collaborent aussi en offrant le soutien en ressources et en logistique, en jouant le rôle de relais pour identifier les PA et en nous aidant à entrer en contact avec elles. Toute personne ou organisme qui voudra prêter main forte sera accueilli avec enthousiasme.

Il faudra aussi pourvoir à un appui et un financement plus permanent. La Table régionale recherche des partenaires en mesure d'y contribuer. De plus, elle s'active pour que naisse le plus rapidement possible le Carrefour de proches aidantEs pour le Centre-du-Québec.

Jean Yergeau



## Vers un nouveau contrat social entre les générations

  
**Karine Lesage**  
Agente de concertation

Les *Rendez-vous régionaux* constituent la troisième étape du Rendez-vous des générations, une démarche de participation citoyenne sur le phénomène collectif du vieillissement de la société québécoise. De mars à mai 2011, 5 activités se tiendront au Centre-du-Québec et réuniront des citoyens et citoyennes de tous les âges. L'objectif de ces rencontres est de proposer des pistes d'action concrètes en lien avec les préoccupations soulevées l'année dernière, lors des Cafés des âges.

Au Centre-du-Québec, quatre préoccupations ont été retenues : l'équité entre les générations, le dialogue intergénérationnel, la qualité de vie des aînés ainsi que la dévitalisation des milieux ruraux et des régions. Les participants et participantes sont donc invités à élaborer des solutions locales, régionales et nationales en lien avec celles-ci.

Les 14 et 15 octobre prochains, toutes les actions qui auront été proposées lors des *Rendez-vous régionaux* seront rapportées lors de la quatrième et dernière étape de la démarche: le Rendez-vous national. C'est lors de cet événement que sera adopté la **Déclaration des générations** qui énoncera les principes d'un nouveau contrat social entre les générations du Québec ainsi que les pistes d'action pour les mettre en œuvre.



LES RENDEZ-VOUS RÉGIONAUX DES  
**GÉNÉRATIONS**  
DE L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE  
CENTRE-DU-QUÉBEC



Rendez-vous régional de la MRC de Drummond



Rendez-vous régional de la MRC de Drummond

- Cinq Rendez-vous régionaux au Centre-du-Québec :**
- Drummondville : Mercredi 23 mars 2011
  - Plessisville : Mercredi 13 avril 2011
  - Nicolet : Mardi 19 avril 2011
  - St-Léonard-d'Aston : Mardi 19 avril 2011
  - Gentilly : Jeudi 12 mai 2011



## Forte mobilisation des acteurs du milieu pour les conditions de vie des aînés



**Charlotte Berjon**  
Agente de projet

Le 6 avril dernier, la Table régionale a organisé, avec le soutien de ses partenaires de l'Entente spécifique, une rencontre pour mobiliser les acteurs du milieu. Une centaine de personnes, représentant des organismes privés, publics et communautaires ainsi que des municipalités et des Tables de concertation, ont assisté à la présentation des résultats de l'étude sur les conditions de vie des aînés au Centre-du-Québec. Par la suite, des personnes-ressources ont approfondi les connaissances des participantes et des participants quant à la réalité des aînés de la région.

Le but de cette journée était d'associer l'expertise et les compétences des personnes présentes aux données de l'étude afin de proposer collectivement des pistes d'action réalisables au Centre-du-Québec. À titre d'exemple, voici quelques axes prioritaires

identifiés pour chacun des cinq chantiers :

- **Santé et services sociaux** : faciliter l'accès aux soins de santé et soutenir les proches aidants.
- **Emploi et retraite** : entreprendre des projets pilotes et mettre en place une Table de concertation pour l'emploi afin de sensibiliser les entreprises, les organismes et les instances gouvernementales.
- **Habitation et logement** : développer des logements abordables pour les aînés et s'inspirer de projets pilotes développés dans d'autres régions.
- **Implication sociale et citoyenne** : promouvoir l'intergénérationnel et initier les jeunes à l'implication sociale.
- **Lutte à la pauvreté** : travailler à la sécurité alimentaire et à l'accès aux programmes gouvernementaux pour les plus démunis.

Une vingtaine d'actions concrètes ont été identifiées lors de cette journée. Le comité de l'Entente spécifique en matière d'adaptation des services et des infrastructures aux besoins des personnes âgées du Centre-du-Québec (2008-2013) se réunira prochainement afin de déterminer les actions réalisables d'ici 2013 et de cibler les partenaires concernés dans le but d'entreprendre certaines actions à partir du mois d'août 2011.

Toute l'équipe de la Table régionale remercie les personnes qui se sont impliquées, que ce soit avant ou pendant la journée du 6 avril, et qui ont contribué à la réussite de cet événement.

N'hésitez pas à consulter dès maintenant notre site internet au [www.aines.centre-du-quebec.qc.ca](http://www.aines.centre-du-quebec.qc.ca) afin de prendre connaissance de l'étude du secteur aîné au Centre-du-Québec : conditions de vie, services et ressources ainsi que de l'outil de synthèse et des présentations PowerPoint des personnes-ressources.



## La Table des aînés de la MRC de L'Érable travaille à contrer l'abus et l'isolement

  
**Jaimmie Lajoie**  
Agente de développement

Dans le but de prévenir concrètement l'abus et l'isolement des aînés, la Table des aînés de la MRC de L'Érable a entrepris un projet qui vise à mobiliser le milieu pour que celui-ci intervienne directement auprès des personnes aînées isolées. C'est donc dans cette optique que la Table s'est jointe à des bénévoles de la municipalité de Lyster pour faire émerger un comité local de prévention de l'abus et de l'isolement chez les aînés. Le projet cherche à remplir trois objectifs : **repérer** les personnes aînées isolées pour les **informer** des services offerts localement et dans la MRC et finalement **vérifier** si elles ne subissent pas une situation d'abus.

Le comité local de prévention de l'abus et de l'isolement chez les aînés de Lyster regroupe des personnes bénévoles déjà actives dans leur milieu et qui sont concernées par la qualité de vie des personnes âgées. La Table des aînés de la MRC de L'Érable a rencontré ces bénévoles afin de les sensibiliser à reconnaître des situations d'abus et de les outiller pour qu'ils puissent informer les personnes aînées des services offerts dans leur localité. C'est par le biais de divers dépliants et autre documentation que les bénévoles pourront renseigner les personnes aînées des organismes locaux qui peuvent leur venir en aide.

Dans un premier temps, les bénévoles de la municipalité de Lyster ont décidé d'organiser une activité pour rencontrer les personnes aînées isolées. C'est lors d'un diner-conférence qu'une trentaine de participantes et participants ont été sensibilisés aux différentes formes d'abus et de fraude, et ce, par l'entremise du projet Aîné-Avisé. Les bénévoles vont, dans un second temps, rendre visite aux personnes aînées qui n'ont pas participé au diner-conférence. Ainsi, toutes les personnes aînées isolées de Lyster recevront une pochette d'information adaptée à leur besoin. Si les bénévoles décèlent une situation d'abus lors de ces visites, des ressources professionnelles seront mises à leur disposition afin d'assurer un suivi adéquat.

Aussi, des bénévoles de la municipalité de Villeroy ont été contactés pour démarrer le prochain comité local de prévention de l'abus et de l'isolement chez les aînés. D'ailleurs, il est intéressant de constater que les bénévoles de cette localité organisent déjà des activités pour contrer l'isolement, tout comme les bénévoles de Lyster. Dans les deux cas, le projet a été adapté aux capacités et aux façons de faire des bénévoles. En ce sens, la Table des aînés de la MRC de L'Érable souhaite étendre ce projet dans toutes les municipalités de la MRC.

Pour la réalisation du projet, la Table des aînés de la MRC de L'Érable s'est entourée de plusieurs acteurs du milieu : la Table régionale de concertation des aînés du Centre-du-Québec, la Sûreté du Québec, le CSSSAE, le Centre d'action bénévole de L'Érable, Solution ménage de L'Érable, la Corporation de développement de la communauté d'expression anglaise de Mégantic, la MRC de L'Érable, les associations et regroupements de personnes âgées ainsi que les élus municipaux concernés.

La Table des aînés de la MRC de L'Érable ainsi que la Table régionale de concertation des aînés du Centre-du-Québec tiennent à remercier Madame Pierrette Perron de Lyster ainsi que Madame Yvonne Gaudreault de Villeroy pour leur dévouement à l'amélioration de la qualité de vie des personnes aînées.



## Prix Hommage du Conseil des aînés du Québec



**Jaimmie Lajoie**  
Agente de développement

Décerné par le Conseil des aînés du Québec, le Prix Hommage vise à souligner l'apport d'une personne engagée dans son milieu, sans égard à son âge, qui a contribué significativement à l'amélioration du bien-être des personnes âgées, de leur condition et de leur place dans la société.

La Table régionale de concertation des aînéEs du Centre-du-Québec vous invite à poser la candidature d'une personne qui s'est démarquée dans votre milieu. Vous avez jusqu'au **3 juin 2011** pour nous faire parvenir le formulaire d'inscription par courriel ou par la poste. Celui-ci est disponible sur la page d'accueil de notre site Web au [www.aines.centre-du-quebec.qc.ca](http://www.aines.centre-du-quebec.qc.ca).

### Les conditions d'admissibilité :

- La personne doit résider au Québec, il n'y a pas d'âge pour être candidat.
- La personne doit avoir consacré temps et énergie à l'amélioration des conditions de vie des aînés.
- Les réalisations du candidat peuvent être de nature bénévole ou rémunérée.

### Les réalisations du candidat doivent être associées à un ou plusieurs des axes suivants :

- L'amélioration de la qualité de vie des aînés.
- La participation et l'intégration sociale des aînés.
- Le maintien et le développement des liens intergénérationnels et le transfert des connaissances.
- La défense des droits et de la condition des aînés.
- La lutte contre les stéréotypes et le développement d'une image positive du vieillissement.
- La représentativité du thème de l'année.

### Les critères d'évaluation :

- La détermination - Avoir manifesté un caractère décidé, résolu malgré les contraintes.
- La pertinence - Mobiliser les ressources humaines, matérielles et financières afin de réaliser un projet.
- L'engagement - Effectuer des actions, de la constance et de la ténacité dans les réalisations.
- L'impact - Démontrer les bénéfices et leur persistance dans la communauté et les aînés.
- L'innovation - Innover de façon originale au maintien ou à l'amélioration d'activités déjà en cours ou à la mise sur pied d'un projet ou à la création d'un service nouveau ou différent de ceux qui existaient déjà.

Chaque année, dans le cadre de la Journée internationale des personnes âgées, le comité de sélection du Conseil des aînés du Québec choisit, parmi les 17 récipiendaires soumis par les Tables régionales, la personne lauréate de l'année. La remise des certificats de reconnaissance aux récipiendaires régionaux ainsi que l'annonce de la personne lauréate se font au Salon rouge de l'Hôtel du Parlement, à Québec.



## L'étude du secteur aîné au Centre-du-Québec

## À mettre à votre agenda



**Charlotte Berjon**  
Agente de projet

L'étude du secteur aîné au Centre-du-Québec fait état des besoins des aînéEs de la région et de l'offre de services qui leur est destinée. Les thèmes de la recherche abordent le revenu, le travail, l'habitat, la santé, le transport, les loisirs, la vie démocratique et la participation citoyenne.

### Quelques faits saillants de l'étude

L'étude révèle, entre autres, une dévitalisation du milieu rural. Loin d'apporter les services nécessaires, les aînéEs quittent les villages au profit des villes qui proposent un meilleur accès aux soins de santé, au transport, au logement, etc. Par contre, les îlots de pauvreté sont concentrés dans les centres-villes. D'ailleurs, les femmes seules de 80 ans et plus sont touchées de manière plus aiguë.

Il est également rappelé dans l'étude que les aînéEs souhaitent rester chez eux le plus longtemps possible. Toutefois, pour des raisons financières ou de santé, les aînéEs sont confrontéEs à la recherche d'un nouveau lieu de résidence. Or, les logements *moyenne gamme* manquent et la liste d'attente pour accéder à un logement de l'Office municipale d'habitation comprend plusieurs centaines de personnes et le délai d'attente est de 16 mois. L'étude fait aussi le constat d'une sous utilisation des programmes d'aide au logement et d'une volonté des aînéEs à être mieux informés sur leurs droits en matière de soutien financier.

Par ailleurs, l'accès aux soins de santé restent une préoccupation constante face à des besoins grandissants et à une offre qui peine à se développer. Concernant l'emploi, de plus en plus d'aînéEs souhaitent travailler plus longtemps ou retournent sur le marché du travail avec des horaires plus flexibles et adaptées.

### Les aînéEs, un plus pour notre société

L'étude fait aussi ressortir des éléments positifs. Les aînéEs vivent mieux, plus longtemps et en meilleure santé. Leur implication et leur engagement est visible à différents niveaux. À titre d'exemple, la moyenne d'âge des bénévoles des centres d'action bénévole est de 70 ans. L'implication sociale et citoyenne des aînéEs est donc une réelle richesse pour notre société.

**Karine Lesage**

Agente de concertation

L'Assemblée générale annuelle de la Table régionale de concertation des aînéEs du Centre-du-Québec se tiendra le vendredi 27 mai 2011, à 10 h, au Club de golf de Gentilly (3625 rue Albatros). La journée sera principalement consacrée à la présentation du rapport d'activités 2010-2011, du prochain plan d'action triennal de la Table régionale ainsi que du rapport financier. De plus, chacune des Tables locales présentera un ou deux projets réalisés durant l'année.

Pour participer à l'AGA, n'oubliez pas de vous inscrire en communiquant avec la Table régionale de concertation des aînéEs par téléphone au 819 222-5355 ou par courriel à l'adresse suivante : [tableainesregionale@cgocable.ca](mailto:tableainesregionale@cgocable.ca). Vous recevrez sous peu une invitation par la poste.

L'AGA est l'occasion de dresser un bilan des réalisations accomplies ensemble durant l'année et de tous et toutes se réunir une dernière fois avant l'arrivée des vacances estivales.

Au plaisir de vous compter parmi nous !



## Commission spéciale « Mourir dans la dignité ? »



En vertu d'une motion adoptée le 4 décembre 2009 par l'Assemblée nationale du Québec, une commission a été créée en vue d'étudier la question du droit de *mourir dans la dignité*. La commission a tenu, du 7 septembre 2010 au 22 mars 2011, des auditions publiques sur cette question dans 11 villes du Québec. Au cours du printemps 2011, un rapport final devrait voir le jour.

**Karine Lesage**, agente de concertation

**Jaimmie Lajoie**, agente de développement  
question ?

La question se pose, malgré cette commission, sommes-nous suffisamment informés et outillés pour comprendre toute la complexité de la

Trop simplifier la problématique pourrait avoir comme effet de la décontextualiser et d'occulter toutes les conséquences qu'elle peut entraîner. Au-delà de l'opinion arrêtée ou fluctuante que l'on peut avoir, construite sur nos valeurs et expériences de vie, pouvons-nous affirmer détenir toute l'information pour comprendre l'étendue de la problématique ? Au-delà de nos convictions personnelles, nos prises de position doivent prendre en considération divers enjeux indissociables tant individuels, professionnels, éthiques que sociaux liés à la planification de la mort. Elles doivent également être en cohérence et intégrées à l'ensemble des valeurs et aspirations que nous voulons nous donner en tant que société.

Avant d'engager ce débat de société, il faut d'abord s'assurer d'une définition univoque des concepts en jeu tels que l'acharnement thérapeutique, le suicide assisté, le suicide médicalement assisté, l'arrêt de traitement et la sédation palliative. Il semble en effet y avoir une certaine confusion quant au sens qu'on leur donne et cette confusion peut brouiller notre prise de position.

Il semble également essentiel de démystifier les notions de *mourir dans la dignité* et *mourir avec dignité*. Selon Marcel J. Mélançon (Ph. D., M.Sc. et professeur associé à l'UQAC), « mourir avec dignité désigne l'attitude intérieure de la personne face au mourir » tandis que mourir dans la dignité « désigne les conditions dans lesquelles on meurt. »<sup>1</sup> Si ce n'est que pour se démêler quant aux différentes définitions et avoir une meilleure connaissance des divers concepts, le débat en vaut largement la peine.

<sup>1</sup> Marcel J. Mélançon, *Clarification des concepts et des pratiques concernant le "Mourir dans la dignité"*, in *Mourir dans la dignité?*, sous la direction de Jean-Pierre Béland, PUL, 2008, p.9



## Commission spéciale « Mourir dans la dignité ? » (Suite de l'article)



À la croisée des chemins, dans une société en changement, ce questionnement lié au rapport à la vie est tout à fait normal. Nul doute que ce positionnement fondamental se doit d'avoir lieu : il est inévitable et prioritaire. Cette réflexion se doit d'être collective et de s'intégrer dans d'autres démarches. Il faut que se développent les contacts, les échanges, les discussions entre les personnes âgées pour prendre conscience de ce qu'elles veulent être et faire ensemble. Ces deux grandes réflexions sur le droit de mourir dans la dignité et les enjeux liés au vieillissement ne doivent pas se faire indépendamment, mais plutôt s'alimenter et s'enrichir l'une et l'autre. Pour éviter de provoquer une distorsion des perspectives liées aux enjeux, il est essentiel d'analyser la situation dans son ensemble. L'envergure de la question et les conséquences globales sur la société ne peuvent être déterminées par la seule tenue d'une commission. Cette réflexion doit être intégrée à la redéfinition de notre société vieillissante et à la place accordée aux différentes générations.

C'est par la diffusion de l'information que la Table régionale participe au débat, et ce, afin de vous permettre d'approfondir votre réflexion et d'aller au-delà de vos valeurs, de vos émotions et des pressions extérieures (médias, lobby, associations, etc.). C'est dans cet objectif que nous vous fournissons ces sources d'informations qui, nous l'espérons, vous permettront de prendre position de façon éclairée. Par contre, nous croyons fermement qu'au-delà de la question du droit de mourir dans la dignité, le véritable défi consiste à amener notre société à revoir son rapport à la vie.

Pour plus d'information, veuillez consulter la documentation sur le site Web de la Table régionale au [www.aines.centre-du-quebec.qc.ca](http://www.aines.centre-du-quebec.qc.ca)



## Programme Nouveaux Horizons pour les aînés



### Équipe de travail

Hélène Gervais  
Coordonnatrice  
tableainesregionale@cgocable.ca

Charlotte Berjon  
Agente de projet  
chantieraines@cgocable.ca

Jaimmie Lajoie  
Agente de développement  
developpementaines@cgocable.ca

Karine Lesage  
Agente de concertation  
concertationaines@cgocable.ca

### Table régionale de concertation des aînés du Centre-du-Québec

14135-A, boulevard Bécancour  
Bécancour, Québec, G9H 2K8  
Téléphone : 819 222-5355  
Télécopieur : 819 222-8316

### Le Propageur par courriel !

Si vous souhaitez recevoir par courriel le bulletin de la Table régionale *Le Propageur*, veuillez en faire la demande à l'adresse suivante :

developpementaines@cgocable.ca



**Karine Lesage**  
Agente de concertation

Le programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) est un programme fédéral de subventions et de contributions qui soutient les projets dirigés ou proposés par des aînés qui ont une influence positive sur la vie d'autres personnes et sur leur collectivité.

Le gouvernement du Canada a apporté des améliorations au programme Nouveaux Horizons pour les aînés afin de permettre à une vaste gamme d'organisations d'élaborer divers projets visant à répondre aux besoins des collectivités.

En raison des élections fédérales, l'appel de propositions de projets communautaires qui était prévu pour le 16 mai a été retardé. Le lancement est prévu à la fin du printemps 2011. La date sera annoncée ultérieurement.

Pour prendre connaissance des modifications qui ont été apportées au programme, nous vous invitons à visiter le site Web de la Table régionale de concertation des aînés du Centre-du-Québec au [www.aines.centre-du-quebec.qc.ca](http://www.aines.centre-du-quebec.qc.ca), en cliquant sous l'onglet *Nouveaux Horizons pour les aînés* dans la section Documentation et Information.

### Service d'accompagnement disponible

De plus, Service Canada offre un service d'accompagnement afin d'aider les organismes à remplir le formulaire de demande de financement. N'hésitez pas à faire appel à ce service de soutien en communiquant avec Service Canada Centre-du-Québec au 1-888-477-4150, poste 600. Les Tables locales aînés qui désirent recevoir une présentation complète du programme Nouveaux Horizons pour les aînés sont également invitées à en faire la demande à ce même numéro. Cependant, ces services ne seront offerts qu'après le lancement de l'appel de proposition au Québec. Nous vous tiendrons informés.